

Madame la Ministre Céline Tellier

Rue d'Harscamp 22
5000 Namur

Namur, le 5 juin 2023

Concerne : Nouvelles réglementations européennes : le secteur agricole doit être écouté et soutenu

Madame la Ministre Tellier,

Actuellement, différentes propositions législatives de la commission européenne sont discutées par le parlement et le conseil de l'Union européenne : loi pour la restauration de la nature, règlement sur l'utilisation durable des pesticides (SUR), directive sur les émissions industrielles (IED). Vous le savez, ces textes contiennent des objectifs et des mesures qui concernent directement le monde agricole.

Nos agriculteurs sont en effet en première ligne face aux enjeux environnementaux et la majorité sait qu'il faut continuer à évoluer. Oui il est urgent de restaurer la biodiversité, limiter nos émissions de gaz à effet de serre ou réduire l'usage des pesticides. La FUGEA se bat depuis des années pour un autre système alimentaire. La transition est en cours sur le terrain et pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses. La FUGEA a d'ailleurs soutenu les intentions du Green Deal et les stratégies associées.

Cependant, il est de notre devoir de vous faire part des inquiétudes et demandes des agriculteurs-rices concernant les réglementations discutées à Bruxelles :

- i. Le secteur agricole est directement concerné par ces mesures. Les producteurs-rices doivent être informés et écoutés. Des consultations sont donc nécessaires, avec l'ensemble des représentants du monde agricole, sur des négociations que vous suivez qu'en tant que Ministre wallonne de l'environnement.
- ii. Faire reposer ces réglementations et ces évolutions uniquement sur le dos des agriculteurs -rices n'est pas possible vu la fragilité économique du secteur. La transition doit être juste. A ce titre nous demandons que :
 - a. des budgets spécifiques et conséquents soient dégagés (piocher dans le budget de la PAC en diminution serait inacceptable)
 - b. les objectifs soient répartis équitablement entre acteurs des filières.
- iii. Les mesures doivent être réalisables sur le terrain et leur impacts quantifiés. La priorité est de soutenir un modèle agricole capable de préserver l'environnement tout en conservant son caractère nourricier et créateur d'emplois.
- iv. Les agriculteurs-rices sont acculés par la sur-administration de leurs fermes et des contrôles associés. Ce n'est plus tenable et une source de pression très importante (parfois même supérieure à la pression économique). La simplification doit être une priorité.

En tant que Ministre de l'environnement vous êtes en première ligne de la négociation. Nous attendons donc de vous des réponses aux demandes des agriculteurs-trices qui sont eux en première ligne sur le terrain.

Dans l'attente de votre retour, vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Philippe Duvivier,
Président de la FUGEA

Personnes de contact :

- **Hugues Falys** – porte-parole : 0497 61 64 14
- **Timothée Petel** – chargé de mission politique : 0499 90 75 92 – tp@fugea.be